

## DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL - RESUME UICN

### 654: JIDDAT AL HARASIS ET REGIONS ATTENANTES (SULTANAT D'OMAN)

Résumé préparé par le CMSC/UICN (février 1993) d'après la désignation d'origine soumise par le gouvernement du sultanat d'Oman. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du Bureau et du Comité.

---

#### 1. SITUATION

Dans la région centrale d'Oman. Le grand établissement le plus proche est Haima, à l'ouest. Au sud-ouest se trouvent les centres d'exploitation pétrolière de Rima et Marmul.

#### 2. DONNEES JURIDIQUES

La législation en vigueur comprend le décret no 26 qui confère le pouvoir d'établir des parcs nationaux et des réserves naturelles et la décision ministérielle no 40 de 1976 qui protège certaines espèces. Les autres textes pertinents sont notamment des lois exigeant que tout programme de développement soit précédé d'études d'impact sur l'environnement et approuvé par le ministère des Municipalités régionales et de l'Environnement.

#### 3. IDENTIFICATION

Couvrant environ 27,000km<sup>2</sup>, le Jiddat al Harasis est un plateau de 100 à 150m de haut. Dans la région, on trouve des plaines de drainage en pente douce, des escarpements côtiers et des plaines alluviales. A l'est, le plateau est borné par un escarpement de 100m; la dépression attenante de Huqf est séparée du littoral marin par les collines de Janaba d'une hauteur de 300m. Le sol est essentiellement du calcaire karstique qui forme les plaines de Jiddat al Harasis. La mousson apporte des pluies de juin à octobre, au niveau très faible de 10mm environ. Dans certaines zones, des brouillards localisés augmentent le taux d'humidité. Dans la majeure partie de la région, la végétation est rare.

#### 4. ETAT DE PRESERVATION/CONSERVATION

La faune de la région est typique de la péninsule Arabique. Les espèces notables sont le caracal, le chat sauvage et le ratel. On trouve des lièvres dans le Jiddat. Les hérissons sont répandus mais rarement vus et le loup d'Arabie (V) est observé à l'occasion. L'oryx d'Arabie (E) a été réintroduit: c'est le plus grand mammifère indigène présent dans le Jiddat.

En six ans, on a répertorié 168 espèces d'oiseaux dans le Jiddat et, en particulier l'outarde houbara (V). Les petits ruisseaux salins et saumâtres forment d'importantes oasis couvertes de végétation qui attirent diverses espèces d'oiseaux et de mammifères. On y trouve aussi une petite espèce de poisson indigène.

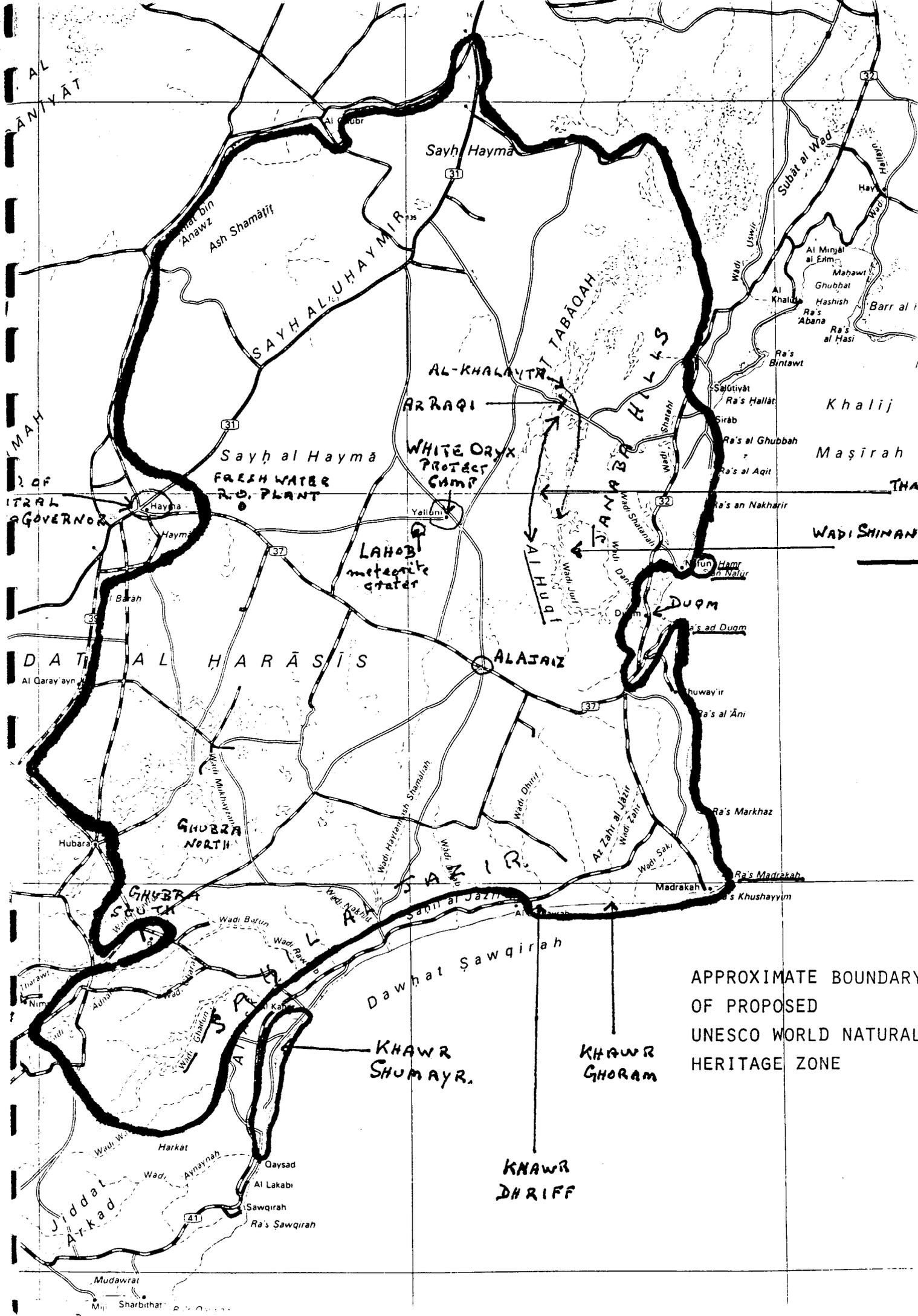
#### 5. RAISONS JUSTIFIANT L'INSCRIPTION A LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Pour justifier la désignation pour la Liste du patrimoine mondial, le gouvernement du sultanat

d'Oman donne les raisons suivantes:

Bien naturel:

- (i) **Exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de l'évolution de la Terre.** Il s'agit d'un complexe de formations et de processus physiques et de communautés biologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle tant du point de vue esthétique que scientifique.
- (ii) **Exemples éminemment représentatifs d'importants processus géologiques en cours et de l'évolution biologique.** Les quatre unités terrestres comprises dans le site forment ensemble un complexe exceptionnel de formations géologiques et de processus géomorphologiques hautement exposés.
- (iii) **Contient des phénomènes, formations ou particularités naturels uniques, rares ou éminemment remarquables ou de beauté exceptionnelle.** Le site contient la dernière population libre et viable d'oryx d'Arabie du monde.
- (iv) **Habitats naturels les plus importants et les plus représentatifs où survivent des espèces de plantes et d'animaux menacées.** Le site contient des formations géologiques et physiographiques qui correspondent précédemment à l'habitat naturel de l'oryx menacé d'extinction.



APPROXIMATE BOUNDARY  
OF PROPOSED  
UNESCO WORLD NATURAL  
HERITAGE ZONE

KHAWR  
SHUMAYR.

KHAWR  
GHORAM

KHAWR  
DHRIFF

Shahat Din  
Anawz  
Ash Shamajit

SAYH ALUHAYMIR

Sayh Hayma

AL-KHALAYT  
TABAOAH

AR RAQI

WHITE ORYX  
PROTECT  
CAMP

Sayh al Hayma  
FRESH WATER  
R.O. PLANT

LAHOB  
meteorite  
crater

TAJAMA  
BARR  
HILLS

AL  
HUDI

DUOM

ALAJAZIZ

DAT AL HARASIS

GHUBRA  
NORTH

GHUBRA  
SOUTH

SAYH  
IR

Dawhat Sawqirah

AL  
BARR

KHAWR  
SHUMAYR.

KHAWR  
GHORAM

KHAWR  
DHRIFF

Harkat

Qaysad

Al Lakabi

Sawqirah

Ra's Sawqirah

Mudawrat

## DESIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL - EVALUATION TECHNIQUE UICN

### 654: JIDDAT AL HARASIS ET REGIONS ATTENANTES (SULTANAT D'OMAN)

---

#### 1. DOCUMENTATION

- i) Fiches de données UICN/CMSC (7 références)
- ii) Littérature consultée: Stanley Price, M. 1989, **Animal Reintroductions: The Arabian Oryx in Oman**; Anon. 1989, Arabian Oryx Workshop Proceedings; Tear T.H. 1992, Range Use Patterns and the Development of a Natural Grazing System in Reintroducing Arabian Oryx in Oman, M.Sc. thesis, Université de l'Idaho; Spalton, A. in press, A Brief History of the Reintroduction of the Arabian Oryx, International Zoo Yearbook, 1993; Jungius, H. The Arabian Oryx, J. Oman Studies, 8 (1).
- iii) Consultations: 7 examinateurs indépendants; représentants du gouvernement de l'Oman, personnel du projet Oryx.
- iv) Visite du site: 25 mars - 2 avril 1993. Jim Thorsell.

#### 2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES

Dans toute la Province biogéographique du désert Arabique, il y a un peu plus de 100 aires protégées mais aucune n'est classée parc national dans la Liste des Nations Unies des Parcs nationaux et des Aires protégées. La région désignée n'est pas non plus une aire protégée établie. C'est une zone sans définition juridique avec, au centre, le site de réintroduction de l'oryx d'Arabie. Bien que le site ait été désigné sur la base des quatre critères naturels, la principale raison de la désignation est la présence du seul troupeau d'oryx libre et sauvage.

L'aire de répartition historique de l'oryx d'Arabie s'étendait, récemment encore, du Sinaï à l'Irak et à travers pratiquement toute la péninsule Arabique. Les intenses pressions de la chasse dans les derniers 100 ans (jusqu'à 300 véhicules étaient utilisés pour chasser les oryx) ont conduit à son extinction en 1972. Il ne restait plus de populations en dehors des zoos. En 1980, un projet de réintroduction a été entamé dans le Jiddat et a été couronné de succès avec un troupeau prospère de 150 oryx issus de l'élevage en captivité. Dans le monde, il y a environ 1,100 oryx d'Arabie, tous - à l'exception de la population du Jiddat - vivent en captivité, aux Etats-Unis (320), en Europe (60), en Asie (20), au Maroc (12) et au Moyen-Orient (700). Il existe deux autres sites importants de réintroduction, dans la Réserve de Shaumari, en Jordanie (100 animaux) et dans un sanctuaire clôturé, près de Taif, en Arabie saoudite. On projette de réintroduire une deuxième population à Harrat al Harrah, en Arabie saoudite. Du point de vue de l'oryx, le site est unique car la population n'est enfermée dans aucune clôture mais un ou deux autres sites pourraient le compléter.

Si on le compare à d'autres habitats désertiques de la région, le Jiddat est remarquable pour plusieurs raisons. L'une est que l'on y trouve une population particulièrement saine de gazelles d'Arabie, autre herbivore qui a beaucoup souffert de la chasse dans la région. La diversité de l'avifaune est élevée (168 espèces) et comprend l'outarde houbara menacée d'extinction. La région présente aussi les traces d'une activité glaciaire (il y a 300 millions d'années) avec deux chausses glaciaires bien préservées. Il y a beaucoup d'autres régions de paysage désertique en Arabie qui sont plus spectaculaires (par ex. la Réserve de la biosphère de Wadi Rum, en Jordanie) et d'autres sites désertiques qui présentent un ensemble de caractéristiques écologiques désertiques (par ex.

les sables de Wahiba). Il y a aussi beaucoup d'autres régions qui connaissent le même phénomène de précipitations. Il y a d'autres sites à Oman (par ex. Jabal Samhan dans le Dhofar) que certains examinateurs jugent plus exceptionnels. Autres biens du patrimoine mondial dans des sites désertiques: Ayers Rock (Australie), Aïr Ténéré (Niger), Tassili (Algérie) et Banc d'Arguin (Mauritanie).

Sur le plan culturel, le peuple des Harasis qui vit dans la région se distingue des autres bédouins nomades mais, là comme ailleurs, les pratiques traditionnelles sont progressivement remplacées. Le facteur culturel n'était pas mentionné dans la désignation.

En résumé, avec la Zone de gestion septentrionale de la faune sauvage d'Arabie saoudite, le Jiddat serait une des deux plus grandes aires protégées de la région et une des deux seules possédant une population sauvage et libre d'oryx d'Arabie. Il possède d'autres valeurs naturelles qui ajoutent aux attraits du site mais la plupart se retrouvent ailleurs dans la région. De toute évidence, le Jiddat est important au plan national et a le potentiel de devenir l'un des sites de la région les plus importants pour la conservation. (Il existe plusieurs autres sites omanais pour lesquels on pourrait en dire autant).

### 3. INTEGRITE

Bien que la faune sauvage du Jiddat soit en partie protégée et gérée dans le cadre du Projet de réintroduction de l'oryx d'Arabie qui applique les lois en vigueur à Oman, il n'existe aucune protection pour la végétation de la région qui se dégrade. Comme le dit le texte de la désignation: "Il faut se demander si l'écosystème du Jiddat peut survivre dans sa forme actuelle, au vu des graves impacts écologiques de l'exploitation par l'homme et des dégâts causés par le bétail domestique". En outre "l'intégrité de l'habitat de l'oryx pourrait être menacée à moins que l'on ne gère la végétation pérenne du Jiddat pour réduire l'impact des troupeaux et permettre une régénération appropriée".

Malheureusement, depuis que la désignation a été soumise, aucun progrès n'a été fait pour accorder une protection légale à la région et aucun organisme public n'a reçu instruction pour agir ou appliquer les lois de protection des ressources de la région. Les importantes régions boisées des oueds méridionaux du Jiddat se détériorent rapidement faute de se régénérer et devraient faire, de toute urgence, l'objet de mesures de gestion pour la conservation.

La taille du troupeau d'oryx est aussi préoccupante. Les biologistes estiment que la population doit atteindre le chiffre de 300 avant d'être viable. Les 3 à 5 prochaines années démontreront s'il y a quelque chance d'atteindre cette taille minimale.

Il existe d'autres problèmes tels que l'impact de l'exploration pétrolière, le projet d'extraction de sable (pour la fabrication du verre) et l'utilisation d'une partie de la région côtière pour les besoins de l'entraînement militaire mais tous ces problèmes sont subordonnés au problème général du manque de statut juridique et de structure de gestion.

En conclusion, le site ne satisfait pas aux conditions d'intégrité (vi) des Directives opérationnelles qui exigent une protection juridique, réglementaire ou institutionnelle à long terme.

### 4. COMMENTAIRES ADDITIONNELS

Les limites décrites sont approximatives mais couvrent l'aire de répartition maximale actuelle de l'oryx et une vague zone tampon. A juste titre, certaines zones développées de la côte et l'établissement d'Al Ajaiz ont été exclus de la désignation. D'autres régions, à l'extrémité sud-ouest, qui ont été par trop modifiées par la production de pétrole devraient aussi être exclues.

## 5. EVALUATION

Le Jiddat est une région importante dans le contexte de l'Arabie car il associe une zone côtière aux eaux froides avec - chose inhabituelle - un paysage désertique boisé d'acacias qui s'enfonce au sud dans les dunes de la mer de sable d'Arabie centrale. Tout cela se trouve en étroite proximité et fonctionne encore comme un écosystème divers et productif. On y trouve aussi deux espèces importantes: l'oryx réintroduit et de nombreuses gazelles. Le site a certainement la capacité de satisfaire aux critères naturels (iii) et (iv). Il convient aussi de souligner que la réintroduction de l'oryx fait ici partie d'un processus de restauration de tout un écosystème désertique. A ce jour, l'association entre le Jiddat, l'oryx et la population Harasis qui collabore au projet est une réussite qui bénéficie à chacun mais le processus lui-même prendra encore beaucoup de temps.

Etant donné l'absence de législation protectrice contraignante et de structure administrative chargée de gérer la région, l'UICN considère la désignation prématurée. La protection de la végétation est un problème important, directement lié à l'augmentation du nombre d'oryx jusqu'à ce que la population devienne viable. Il convient aussi d'affiner le tracé des limites pour exclure les sites de prospection pétrolière. La législation existe et des recommandations de politique ont été préparées dans le rapport de 1986 intitulé **Proposals for a System of Nature Conservation Areas** (Propositions pour un réseau d'aires de conservation de la nature) préparé par l'UICN pour le Sultanat d'Oman mais aucune mesure de suivi n'a encore été prise.

Enfin, le mélange de région naturelle et activités humaines dans le Jiddat suggère que ce serait un lieu idéal pour appliquer le concept de réserve de la biosphère. Le Bureau devrait suggérer aux autorités d'Oman d'envisager cette possibilité.

## 6. RECOMMANDATIONS

La décision concernant ce site devrait être réservée. Le gouvernement d'Oman devrait être invité à appliquer la législation, mettre en oeuvre un régime de gestion dans la région et définir plus précisément les limites d'un éventuel bien du patrimoine mondial. Il faudrait aussi souligner la possibilité de conférer à la région le statut de réserve de la biosphère.